

LOUIS-H. HENAUT.

M. LOUIS-H. HENAUT, maire de la ville de Sainte-Cunégonde et marchand de glace bien connu, est né il y a cinquante-cinq ans dans la paroisse de Berthier. Il fit de bonnes études au collège de Sainte-Thérèse de Blainville; et à l'âge de vingt-cinq ans il vint s'établir à Montréal. Avant cette époque cependant, et même dès 1858, M. Henault s'était lancé dans les affaires et avait commencé à exporter aux Etats-Unis de grandes quantités de foin pressé. Il fut le premier à saisir tout l'avantage que nos cultivateurs pourraient retirer de ce commerce, qui a été depuis le salut de plusieurs des paroisses de la province. Comme beaucoup d'autres de nos compatriotes qui viennent des campagnes, M. Henault en arrivant à Montréal se lança dans le commerce des épices. Il y obtint un succès satisfaisant; mais désirant un champ plus vaste et moins encombré pour son activité, il commença ensuite le commerce de bois, et finalement, il adopta le commerce de glace, qu'il conduit encore aujourd'hui. M. Henault a le soin de faire ses provisions de glace là où l'eau est la plus pure, et son commerce a par conséquent pris un développement considérable. Par un travail constant et intelligent, secondé par l'esprit d'ordre et l'économie, M. Henault a amassé une jolie fortune; et sa carrière est un bel exemple des avantages que l'on peut trouver dans le commerce.



commercial, M. Henault dération. Il est membre de district de Montréal et de plusieurs années; et il s'inquiète aux intérêts généraux de l'Association des Marchés mérites en l'élevant président nommé il y a plusieurs gouvernements provinciaux. ville de Sainte-Cunégonde, nault s'est consacré. Elu de cette ville en 1885, il a presque sans opposition. mémorable dans l'histoire de ment à cause de sa durée

Mais c'est surtout à la où il demeure, que M. Henaut pour la première fois maire toujours depuis été réélu. Son administration restera la municipalité non seulement mais surtout pour l'élan extraordinaire qui a été donné au progrès matériel et aux travaux d'amélioration publique.

Jusqu'à cette époque toutes les municipalités en dehors de Montréal étaient singulièrement arriérées. Manquant de l'énergie et du courage nécessaires pour se développer par elles-mêmes et pour entreprendre les travaux nécessaires pour donner le confort à leurs habitants, elles languissaient dans l'attente d'un avenir incertain. La population ouvrière de Montréal, ne trouvant pas ailleurs les facilités nécessaires à la vie dans les villes, restait dans les anciens quartiers, resserrée, manquant d'espace et d'air. M. Henault en arrivant à la tête des affaires municipales de Sainte-Cunégonde comprit la situation et résolut d'opérer un changement. Avec le concours d'hommes entreprenants et prévoyants comme lui, il engagea les propriétaires et la population en générale à se lancer hardiment dans les entreprises d'améliorations civiques, en leur montrant que là était l'avenir et la prospérité. Le résultat a été tel qu'on pourrait dire que Sainte-Cunégonde a subi une révolution. Sa population qui n'était que de 4,849 en 1881, dépasse aujourd'hui dix mille âmes, et la valeur de la propriété a augmenté en proportion. Les rues ont été pavées en asphalte et toute la ville a été mise dans un état de propreté qui ferait honneur aux villes les mieux policées et les plus riches. De plus, d'importantes transactions ont eu lieu pour assurer à la ville un approvisionnement d'eau à bon marché; et toutes ces affaires ont été si bien conduites que la population de Sainte-Cunégonde est aujourd'hui presque unanime pour les approuver.

M. Henault est président du bureau des commissaires d'écoles pour la municipalité de Sainte-Cunégonde. En bon patriote, il fait aussi partie de l'Association Saint-Jean-Baptiste, et il porte un vif intérêt à cette société nationale. Il est en outre bien connu pour son esprit de charité et sa libéralité envers toutes les bonnes œuvres.

GUILLAUME-NARCISSE DUCHARME.

M. GUILLAUME-NARCISSE DUCHARME, conseiller de la municipalité de Sainte-Cunégonde, est un enfant du comté de Chateaugay, où il est né le 3 janvier 1851. Après avoir fait de bonnes études au collège de Montréal, il voyagea pendant quelque temps dans les Etats-Unis du Nord; et en 1870 il se fixa à Montréal. Jusqu'à 1881, M. Ducharme exerça la profession de commis-marchand. En cette dernière année il se lança dans les affaires pour son propre compte; mais il abandonna bientôt le commerce pour accepter les positions plus lucratives qui lui étaient offertes à Sainte-Cunégonde. Il fut successivement nommé secrétaire-trésorier du bureau des commissaires d'écoles, maître de poste et secrétaire-trésorier de la corporation de cette municipalité. M. Ducharme a rempli ces positions de haute responsabilité depuis plusieurs années de manière à satisfaire complètement le public. Comme secrétaire-trésorier de la corporation surtout, M. Ducharme a rendu de grands services à la ville de Sainte-Cunégonde, et il a été très utile aux membres du conseil. Fidèle à ses amis et partisan sans peur des idées qu'il croit propres à faire la prospérité de Sainte-Cunégonde, M. Ducharme n'hésita pas en 1891 à donner sa démission de secrétaire-trésorier pour travailler dans les élections municipales. Le peuple approuva sa conduite, et il fut prié de reprendre sa place aussitôt après les élections. Récemment, pour des raisons personnelles, M. Ducharme s'est donné sa démission comme secrétaire-trésorier de la municipalité de Sainte-Cunégonde. Il a aussitôt été élu électeurs de cette ville.



Lorsque l'honorable A. Desjardins fut nommé sénateur en 1892, un grand nombre de conservateurs du comté d'Hoche-la-ga le prièrent pour le siège qui devenait vacant. Mais M. Ducharme n'est pas un homme qui se laisse entraîner par la division dans les rangs du son nom. Cependant les élections fédérales. On considère à juste titre que grâce à sa longue expérience des affaires publiques et aux relations qu'il possède M. Ducharme serait en état de rendre de grands services à ses électeurs, et on espère qu'il cédera enfin au désir de ses nombreux amis.

Outre les positions civiques qu'il occupe, M. Ducharme est aussi gérant de la succursale de la Banque Jacques-Cartier à Sainte-Cunégonde, président de la Société Saint-Jean-Baptiste de cette paroisse, membre de la Chambre de Commerce et du "Board of Trade," et directeur de plusieurs associations financières, entre autres de la "Standard Light and Power Company," dont il est le vice-président, de la Compagnie de Lumière Auer, et de la "Citizens Light and Power Company."

Comme sa carrière l'indique suffisamment, M. Ducharme est un homme aux vues larges, ayant à cœur tout ce qui peut contribuer à l'avancement du pays et de l'île de Montréal en particulier. Il est un des chauds partisans du projet pour réunir à la ville de Montréal toutes les municipalités environnantes—projet qui mettrait la métropole du Canada au rang des premières villes du continent, et qui assurerait aux différentes municipalités annexées, comme aux anciens quartiers, des avantages très importants. Depuis qu'il est dans la vie publique il a constamment travaillé à préparer les voies pour la réalisation de ce projet, de concert avec plusieurs des hommes les plus éminents dont s'honore Montréal. L'influence qu'il a exercée dans Sainte-Cunégonde a été tout entière dans ce sens, et il lui revient une large part du crédit d'avoir formé l'opinion publique, en faveur des améliorations publiques qui permettront à Sainte-Cunégonde d'entrer dans Montréal sur un pied d'égalité avec les plus anciens quartiers de la ville.

Le 6 juillet 1880, M. Ducharme a épousé Mlle Maria-Delia Rivet, fille de M. Léon Rivet, ingénieur civil, et il est aujourd'hui le père de cinq enfants.